



Paris, le 28 janvier 2009

A l'attention des député-es européen-nes
Membres de la Commission
Environnement et santé publique

Parlement européen
Allée du Printemps - B.P. 1024
67070 Strasbourg Cedex

Objet : Projet de rapport sur les préoccupations quant aux effets pour la santé des champs électromagnétiques

Madame la Députée européenne,
Monsieur le Député européen,

En date du 19 décembre 2008, votre collègue eurodéputée Frédérique Ries a déposé **un projet de rapport 2008/2211 (INI) « sur les préoccupations quant aux effets pour la santé des champs électromagnétiques »**.

La Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire devrait étudier l'opportunité d'adopter ce rapport en date du 17 février 2009.

Ce rapport qui réitère, dans son article 1 « *sa demande faite au Conseil dans sa résolution du 4 septembre 2008 précitée de mettre à jour sa recommandation 1999/519/CE en faveur de valeurs limites d'exposition plus exigeantes pour l'ensemble des équipements émetteurs d'ondes électromagnétiques* » marque une avancée certaine dans le processus de reconnaissance du risque par les élus et leur volonté que cette reconnaissance se traduise à travers des normes plus respectueuses de la santé de tous. Il va sans dire que nous nous félicitons de cette initiative parlementaire et que nous osons espérer que cette demande du Parlement sera reprise par la Commission afin notamment de réduire les expositions chroniques des riverains d'antennes-relais et utilisateurs de portable.

Ce rapport propose, par ailleurs, une moralisation de ce dossier soumis à une forte influence des lobbys en rappelant la nécessité de rechercher les procédures susceptibles d'assurer l'indépendance de la recherche et de l'expertise scientifiques.

Il s'agit donc d'un texte extrêmement important, de nature à amener la Commission européenne à proposer aux Etats membres et au Parlement européen une amélioration très significative des réglementations et pratiques en vigueur.

Par la présente, nous vous invitons donc à le soutenir, par votre vote notamment.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour de plus amples informations quant aux attendus et demandes qui y sont formulées.

Afin d'informer largement notre réseau, nous vous saurions gré de bien vouloir nous indiquer la position que vous comptez adopter à l'occasion de ce vote en Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire.

Vous remerciant à nouveau pour l'attention que vous ne manquerez pas d'apporter à ce présent courrier, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée européenne, Monsieur le Député européen, l'expression de nos courtoises salutations.

Janine LE CALVEZ,
Présidente de Priartém

Stéphen KERCKHOVE,
Délégué général d'Agir pour l'Environnement